

demande combien de temps il lui faudrait occuper son poste pour se rendre maître de tous les détails de son ministère.

Ne pourrions-nous pas tenter d'aider à résoudre les problèmes de tous les ministères, ces problèmes au moins regardant le rendement du service et l'économie à pratiquer par l'élimination d'employés, si seulement il y a moyen de réduire le personnel? S'il y a quelque semblant de vérité dans ce qu'a avancé mon honorable ami du Manitoba (l'honorable M. Bradbury) ne pourrions-nous faire notre part relativement à cette question d'économie? Et ce que je dis ici, je veux que ce soit une sorte d'avis donné aux sous-ministres des divers ministères, avis qui sera suivi d'actes si seulement j'obtiens l'assentiment d'une majorité des membres de cette Chambre. Mon idée présente est de prévenir tous les sous-ministres qu'à l'ouverture du prochain Parlement, tous et chacun d'eux, seront requis de paraître devant un comité du Sénat et fournir un relevé du nombre total d'employés dans leurs ministères respectifs aux dates suivantes: au 1er juillet 1910, au 1er juillet 1914, au 1er juillet 1918 et au 1er juillet 1922. Ce relevé donnera le nombre d'employés dans les divers ministères à ces différentes dates et les salaires des employés dans une colonne distincte; je demanderai, non seulement les totaux, mais bien le nombre d'employés dans chaque division de chaque ministère; et non-seulement dans chaque division, mais dans chaque localité, de manière à connaître, par exemple, combien d'employés travaillent au service du ministère de la Marine et des Pêcheries dans les endroits où ce ministère a juridiction; par exemple, combien d'employés des Travaux publics et combien des Douanes dans la ville de Toronto, et combien dans Montréal, et de même pour d'autres endroits par tout le pays. On est sous l'impression à l'extérieur que le ministère des Postes est très encombré. Hier soir, l'ex-ministre des Postes nous donnait un état de l'augmentation des dépenses dans ce service, il nous disait que cela provenait en partie du fort relèvement des salaires. Nous savons tous que les salaires ont été relevés et des bonis accordés durant la guerre, mais on devrait mettre le public au courant de l'inflation de la liste du Service civil et des raisons qui la justifient.

Je le répète, les sous-ministres sont prévenus que je proposerai, lors de la prochaine session, la nomination d'un comité chargé de se procurer tous ces renseignements et de trouver l'explication et les raisons de ces augmentations depuis 1910, si réellement il y en a eu.

L'honorable M. FOWLER: Ne serait-il pas opportun, à titre d'exemple, de commen-

L'hon. M. DANDURAND.

cer par demander à ces messieurs de justifier l'augmentation des appointements des sous-ministres, maintenant que la guerre est terminée depuis plusieurs années et que le coût de la vie a baissé, du moins en partie? Ces gens-là ont pu se tirer d'affaire durant la période de vie chère, ils devraient être en position de continuer maintenant.

L'honorable M. DANDURAND: On peut trouver beaucoup à dire pour ou contre.

L'honorable M. FOWLER: Probablement contre.

L'honorable M. DANDURAND: Mais que mon honorable ami n'oublie pas que dans l'administration des compagnies, sûrement moins importante que l'administration du pays, les dépenses ont augmenté. Je sais de connaissance personnelle que certaines compagnies dans lesquelles j'ai des intérêts, et dont je suis directeur, ont été obligées de relever les appointements de leurs principaux employés pour les garder. Ce qu'on aurait considéré comme une bonne position il y a vingt-cinq, trente ans, à \$5,000, on n'en voudrait pas aujourd'hui à \$10,000; et lorsque je compare l'importance des fonctions de certain chef de ministères...

L'honorable M. FOWLER: Certains chefs, avec une "s".

L'honorable M. DANDURAND: ...lorsque je compare ces fonctions à celles remplies par certains employés des compagnies dont les affaires me sont connues, je me dis que l'on peut invoquer beaucoup de bonnes raisons pour justifier tout ce qui peut tendre à retenir et rendre satisfaits de leur sort des hommes compétents qui, en dehors du service, gagneraient peut-être le double de ce qu'ils reçoivent ici.

L'honorable M. FOWLER: Je puis garantir qu'il y a, dans cette liste des sous-ministres, trois hommes qui ne pourraient gagner \$1,200 par année à l'emploi d'institutions privées; et pourtant vous avez relevé leurs salaires à \$8,000.

L'honorable M. DANDURAND: Comme je n'ai pas vu la liste, je ne puis parler que d'une façon générale; je répéterai cependant qu'au cours de mes relations avec les fonctionnaires des ministères, et j'ai dans l'idée les sous-ministres et les chefs de division, je n'en ai pas rencontré un seul qui ne fût à la hauteur de sa tâche.

Il y a dans cette enceinte d'anciens ministres de la couronne qui ont fait les mêmes constatations; et je crois que tous ceux qui ont eu affaire aux chefs des divers services peuvent témoigner de leur compétence.